

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE « LE MALESHERBOIS » DU JEUDI 2 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le deux avril à 19h00, le conseil municipal du Malesherbois, légalement convoqué le vingt-sept mars deux mille vingt-six, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Hervé GAURAT, Maire.

Etai^{ent} présents : Mmes BAFFOY, BECHU, BERTHELOT, EYRAUD, MARCHAND, MARTIN, OZEN, PASQUET, PIEDFERRE, RETIF, ROULLET, SABY, SAILLY, THOMAS, VIDAL et MM. BANSARD, BEAUVALLET, BERCHER, BOUTEILLE, CATINAT, CERDAN, CIRET, DAVIAUD, DELMAS, DELMOND, GAURAT, GIRARD, GLACE, LAROCHE, MARCHAND, POINCLOUX.

Avait donné pouvoir : M. LUCET à M. GAURAT.

Etai^t absent ou excusé : Mme QUEMENER.

Secrétaire de séance : M. DELMAS.

Nombre de conseillers municipaux	
En exercice :	33
Présents :	31
Pouvoirs :	1
Absents et/ou excusés :	1
Votants :	32
Quorum :	17

COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

MARCHES

- AVENANT N° 1 AU MARCHE N° 24P01M – MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LES TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DES RESEAUX BASSE TENSION, ECLAIRAGE PUBLIC, TELECOM ET REHABILITATION DES RESEAUX D'EAU POTABLE DE LA COMMUNE DELEGUEE DE LABROSSE (N° 26-012 DU 20 FEVRIER 2026).

CONTRATS

- PASSATION D'UN CONTRAT DE SERVICE CLOUD AVEC HELIAQ POUR LA SOUSCRIPTION D'UN ABONNEMENT MICROSOFT 365 (N° 26-010 DU 12 FEVRIER 2026).

JURIDIQUE

- DEFENSE DES INTERETS DE LA COMMUNE DU MALESHERBOIS DANS UN CONTENTIEUX – INSTANCE 2600561 (N° 26-013 DU 24 FEVRIER 2026).

DON

- ACCEPTATION PAR LA COMMUNE D'UN DON DE MATERIELS DE MUSIQUE A L'ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE (N° 26-011 DU 18 FEVRIER 2026).

URBANISME

- EXERCICE DU DROIT DE PREEMPTION SUR LA VENTE PAR ADJUDICATION D'UN BIEN SIS 17 RUE DE LA MARTILLIERE – MALESHERBES – 45330 LE MALESHERBOIS (N° 26-014 DU 26 FEVRIER 2026).

PROJETS DE DÉLIBÉRATIONS❖ **AFFAIRES GENERALES – RESSOURCES HUMAINES.****AFFAIRES GENERALES****26-04-AFG-01 APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2026.**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'UNANIMITÉ :

- **APPROUVE** le procès-verbal du Conseil municipal du 20 mars 2026.

26-04-AFG-02 DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'UNANIMITÉ :

- **DESIGNE** M. DELMAS pour remplir la fonction de secrétaire de séance.

26-04-AFG-03 CREATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES THEMATIQUES PERMANENTES FACULTATIVES ET DESIGNATION DE LEURS MEMBRES.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'UNANIMITÉ :

- **DECIDE** la création des neuf commissions municipales suivantes :

Nom des commissions municipales
Aménagement durable - Patrimoine - Transition énergétique.
Urbanisme - Aménagement du territoire – Stratégie d'attractivité du territoire.
Culture – Communication – Rayonnement communal.
Finances.
Vie associative et citoyenneté.
Solidarités – Action sociale – Logement – Santé.
Affaires générales – Ressources humaines.
Commission générale restreinte.
Commission générale plénière.

- **FIXE** le nombre maximal de membres par commission à 10, hors commission générale plénière.

Après appel de candidatures

- **PROCEDE** à l'élection des membres des 9 commissions comme suit ; le Maire étant président de droit des commissions municipales :

Nom des commissions municipales	Membres des commissions municipales
Aménagement durable - Patrimoine - Transition énergétique.	BOUTEILLE Erick BANSARD Eric BEAUVALLET Florent CATINAT Thierry CIRET Anthony GLACE Luc MARCHAND Cédric PASQUET Joëlle POINCLOUX Maxime
Urbanisme - Aménagement du territoire – Stratégie d’attractivité du territoire.	RETIF Estelle BEAUVALLET Florent BERCHER Fabien BERTHELOT Isabelle DELMOND Franck CATINAT Thierry CIRET Anthony GLACE Luc SABY Cécile
Culture – Communication – Rayonnement communal.	PASQUET Joëlle BECHU Isabelle DAVIAUD Christian DELMAS Flavien LUCET Timothée MARCHAND Martine QUEMENER Amandine VIDAL Marie-Claude GIRARD Jean-Paul
Finances.	BERCHER Fabien BOUTEILLE Erick DELMOND Franck GAURAT Hervé LAROCHE Pierre PASQUET Joëlle RETIF Estelle THOMAS Delphine
Vie associative et citoyenneté.	DELMOND Franck CERDAN Patrick DAVIAUD Christian DELMAS Flavien EYRAUD Charlène GIRARD Jean-Paul LUCET Timothée QUEMENER Amandine SAILLY Zélia
Solidarités – Action sociale – Logement – Santé.	THOMAS Delphine BAFFOY Evelyne BERTHELOT Isabelle MARTIN Patricia PIEDFERRE Fabienne ROULLET Dany SABY Cécile VIDAL Marie-Claude

Affaires générales – Ressources humaines.	GAURAT Hervé BERCHER Fabien DAVIAUD Christian DELMOND Franck GLACE Luc LAROCHE Pierre OZEN Tugba PASQUET Joëlle VIDAL Marie-Claude
Commission générale restreinte.	GAURAT Hervé BERCHER Fabien BOUTEILLE Erick DELMAS Flavien DELMOND Franck PASQUET Joëlle RETIF Estelle THOMAS Delphine
Commission générale plénière.	Ensemble du Conseil municipal

- **PRECISE** que ces nominations sont valables jusqu'à délibération contraire ou renouvellement intégral du Conseil municipal.

26-04-AFG-04 FORMATION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES ET DE JURYS DE CONCOURS – DEPOT DE LISTE ET COMPOSITION.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'UNANIMITÉ :

- **APPROUVE** la création d'une Commission d'Appel d'Offres et de jurys de concours permanente ainsi que les modalités de dépôt de listes.
- **CONSTATE** qu'une seule liste a été déposée.
- **DESIGNE** les 5 membres titulaires et les 5 membres suppléants de la Commission d'Appel d'Offres à caractère permanent, cités ci-dessus.

26-04-AFG-05 COMPOSITION DE LA COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'UNANIMITÉ :

- **APPROUVE** la création de la commission communale pour l'accessibilité selon la composition suivante :
 - 5 élus dont le Maire ou son représentant,
 - 5 membres représentants d'associations d'usagers et de personnes handicapées ; la sélection s'effectuant en donnant priorité aux associations d'handicapés, dans le respect d'une représentativité des handicaps et aux associations représentatives sur le territoire communal.
- **DECIDE** de lancer un appel à candidatures aux associations locales d'usagers et de solliciter, par courrier, la candidature des associations représentant les personnes handicapées.
- **DESIGNE** les quatre élus suivants pour siéger à la commission :

- Mme PIEDFERRE Fabienne
- M. GLACE Luc
- M. CATINAT Thierry
- Mme VIDAL Marie-Claude

- **PRECISE** que ces nominations sont valables jusqu'à délibération contraire ou renouvellement intégral du Conseil municipal.
- **PREND ACTE** du fait que la composition définitive revient à M. le Maire par arrêté.

26-04-AFG-06 DESIGNATION DE REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COMITE DE JUMELAGE.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'UNANIMITÉ :

➤ **DESIGNE**

M. Franck DELMOND	Mme Cécile SABY
M. Flavien DELMAS	Mme Joëlle PASQUET
	Mme Patricia MARTIN

en qualité de représentants du Conseil municipal au sein de l'association COMITE DE JUMELAGE BRUCK i.d OPf MALESHERBES.

- **PRECISE** que les représentants désignés par le Conseil municipal, ainsi que M. le Maire ou son représentant, sont membres de droit de l'Association COMITE DE JUMELAGE BRUCK i.d OPf MALESHERBES.
- **PRECISE** que ces membres de droit ne prendront part ni aux débats, ni aux votes d'attribution directes ou indirectes à cette association.
- **PRECISE** que la présente délibération sera transmise à l'association COMITE DE JUMELAGE BRUCK i.d OPf MALESHERBES.

26-04-AFG-07 DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE SOCIAL « ARC-EN-CIEL ».

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'UNANIMITÉ :

- **DESIGNE** Mme Delphine THOMAS et Mme Martine MARCHAND en qualité de représentants du Conseil municipal au sein du Conseil d'Administration du Centre Social « Arc-en-Ciel ».
- **PRECISE** que ces nominations sont valables jusqu'à délibération contraire ou renouvellement intégral du Conseil municipal.

26-04-AFG-08 DESIGNATION DE REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE GUTENBERG.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'UNANIMITÉ :

➤ **DESIGNE**

- Mme Joëlle PASQUET en qualité de titulaire,

- M. Christian DAVIAUD en qualité de suppléant,

représentants du Conseil municipal au sein du Conseil d'Administration du Collège Gutenberg de Malesherbes.

- **PRECISE** que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Principal.

Arrivée de Mme Fabienne PIEDFERRE.

26-04-AFG-09 DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'EHPAD SAINT-MARTIN DU MALESHERBOIS.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'UNANIMITÉ :

- **DESIGNE** Mme Dany ROULLET en qualité de Conseillère Municipale représentant la commune du Malesherbois au Conseil de l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes Saint-Martin de Malesherbes.

26-04-AFG-10 DESIGNATION DES DELEGUES DE LA COMMUNE AU SIARCE.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'UNANIMITÉ :

- **DESIGNE** comme suit les délégués de la commune du Malesherbois au Syndicat Intercommunal d'Aménagement, de Rivières et du Cycle de l'Eau :

Délégué titulaire	Délégués suppléants
M. BOUTEILLE Erick	Mme THOMAS Delphine
	M. BANSARD Eric

- **PRECISE** que ces désignations sont valables jusqu'à ce qu'elles soient rapportées ou jusqu'au renouvellement intégral du Conseil municipal.

26-04-AFG-11 DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SIERP.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'UNANIMITÉ :

- **DESIGNE** M. Fabien BERCHER en qualité de représentant titulaire du Conseil municipal au sein du SIERP.
- **DESIGNE** M. Anthony CIRET en qualité de représentant suppléant du Conseil municipal au sein du SIERP.

26-04-AFG-12 DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU GIP RECIA.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'UNANIMITÉ :

- **DESIGNE** M. Fabien BERCHER en qualité de représentant titulaire,
- **DESIGNE** M. Pierre LAROCHE en qualité de représentant suppléant pour siéger à l'Assemblée Générale du GIP RECIA.
- **DONNE** tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour l'application de la présente délibération et l'autorise à signer les éventuels avenants à la convention ou tous documents afférents.

26-04-AFG-13 DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU GIP APPROLYS CENTR'ACHATS.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'UNANIMITÉ :

- **DÉSIGNE** M. Fabien BERCHER en qualité de représentant titulaire de la commune à l'Assemblée Générale d'APPROLYS CENTR'ACHATS et M. Luc GLACE en qualité de suppléant,

le représentant titulaire est autorisé, le cas échéant, à exercer les fonctions d'Administrateur au sein du Conseil d'Administration du GIP.

➤ **PRECISE** que les crédits nécessaires au paiement de la cotisation annuelle aux charges du GIP APPROLYS CENTR'ACHATS seront inscrits au chapitre 011 du budget des exercices concernés, pendant toute la durée de l'adhésion.

RESSOURCES HUMAINES

26-04-RH-14 DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL AU CNAS.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'UNANIMITÉ :

➤ **DESIGNE** Mme Cécile SABY en qualité de Conseillère municipale représentant la Commune du Malesherbois auprès des instances du CNAS.

26-04-RH-15 DELIBERATION CADRE RELATIVE AU DROIT A LA FORMATION DES ELUS.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'UNANIMITÉ :

- **PRECISE** que le droit à la formation des élus s'inscrit dans le cadre des orientations suivantes :
 - favoriser les formations permettant aux élus qui le souhaitent de développer leur connaissance du cadre juridique et financier,
 - favoriser les formations permettant aux élus qui le souhaitent de développer leur connaissance des domaines correspondant aux compétences de la commune.
- **DECIDE** d'inscrire au chapitre 65 du budget de la ville une enveloppe annuelle dédiée à la formation des élus municipaux égale à 2% du montant total des indemnités de fonction susceptibles d'être allouées aux membres du Conseil municipal.
- **PRECISE** que les formations relatives à l'exercice du mandat devront être dispensées par un organisme agréé par le Ministre de l'intérieur et que la prise en charge de la formation des élus sera subordonnée à une demande préalable de remboursement précisant l'objet de la formation et l'adéquation avec les fonctions électives exercées pour le compte de la collectivité, ainsi qu'à la production d'un état justificatif de dépenses,
- **PRECISE** que les frais de formation comprennent les frais de déplacement, d'enseignement et la compensation de la perte éventuelle de rémunération subie par l' élu à cette occasion.
- **AUTORISE** M. le Maire à signer tout acte nécessaire à la mise en œuvre du droit à la formation des élus.
- **PRECISE** que les crédits relatifs aux dépenses de formation qui n'auront pas été consommés à la clôture de l'exercice au titre duquel ils ont été inscrits seront affectés en totalité au budget de l'exercice suivant sans pouvoir être reportés au-delà de l'année au cours de laquelle interviendra le renouvellement de l'assemblée délibérante.
- **S'ENGAGE** à annexer chaque année au compte financier unique de la ville, conformément à la loi, un tableau récapitulatif des actions de formation des élus, donnant lieu à un débat annuel.

❖ FINANCES.

26-04-FIN-16 ADOPTION DU REGLEMENT BUDGETAIRE ET FINANCIER DE LA COMMUNE DU MALESHERBOIS ET DE SON CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'UNANIMITÉ :

- **ADOpte** le Règlement Budgétaire et Financier de la commune et de son Centre Communal d'Action Sociale tel qu'annexé à la présente délibération.

INFORMATIONS DIVERSES

Le Maire,

Hervé GAURAT

